

## Barème des sanctions

### Compétitions de palet organisées par le Comité Régional Sport en Milieu Rural Pays de la Loire

**Niveau 0** : Avertissement (en cas de récidive, une sanction de niveau 2 à 5 sera appliquée automatiquement et sans convocation)

**Niveau 1** : Interdiction de participer et d'être présent\* sur le prochain événement de palet organisé par le CRSMR PDL

**Niveau 2** : Interdiction de participer et d'être présent\* sur les 2 prochains événements de palet organisés par le CRSMR PDL

**Niveau 3** : Interdiction de participer et d'être présent\* sur les 3 prochains événements de palet organisés par le CRSMR PDL

**Niveau 4** : Interdiction de participer et d'être présent\* sur les 4 prochains événements de palet organisés par le CRSMR PDL

**Niveau 5** : Suspension à vie de tous les événements de palet organisés par le CRSMR PDL

---

**Événements concernés** : Championnat de France Individuel Palet (fonte et laiton sur plomb)  
/ Coupe de France Palet (fonte et laiton sur plomb)

\* Présence interdite en tant que visiteur. En cas de non-respect de la sanction, le joueur se verra refusé l'entrée, et la sanction sera alourdie.